

Emetteur de la créance

Région Occitanie
Budget principal

Direction des Finances et du Conseil
22, BOULEVARD DU MARECHAL JUIN
31406 TOULOUSE CEDEX 9
Tel : 05.61.33.50.50 Fax :
Horaires d'ouverture : 9-12h 14h-16h30
TVA intra : FR75200053791



**AVIS DES
SOMMES A
PAYER**
(ampliation
de titre de recette)

Destinataire de votre paiement

PAIERIE REGIONALE D OCCITANIE

15 PLACE OCCITANE
31000 TOULOUSE
Tel : 05.61.26.59.00 Fax :
T031080@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture : lun-mar-jeu : 9h-12h/13h-16h mer-ven : 9h-12h

INITIATIVE CITOYENNE ENERGIE ALTERNATIVE
815 LA PYRENEENNE
LE PROLOGUE
31670 LABEGE

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5, R 3342-8-1 et R 4341-4 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références (numéro du titre de recette)

2022	08000	000056	000337	1
Millésime	Nature	N°Bordereau	N° Titre	
Date d'émission du titre de recette				
	18	02	2022	

Objet	Nombre d'unités	Montant unitaire	HT	TVA	TTC
ANNUITE 2022 - Remb Avance N° 201800002 - Conv du 06/06/2018 - NE PAS PAYER EN CAS DE VIREMENT AUTOMATIQUE			16 666,66 €	0,00 €	16 666,66 €

A compter de la réception du présent avis émis par la présidente du Conseil Régional Occitanie ou son délégataire, vous disposez d'un délai de :

- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Monsieur PAQUET Samuel Directeur adjoint par délégation

Partie à découper suivant les pointillés

NOM DU DEBITEUR	Exercice	Numéro du titre	SOMME DUE	Intérêt taux et points de départ
INITIATIVE CITOYENNE ENERGIE ALTERNATIVE	2022	000337-1	16 666,66 €	

Région Occitanie

/ Budget principal





Cadre réservé à l'administration

PROGOS

N° de dossier : 18000674

Programme budg : 07B01I

N° Tiers / intervenant : 0216085

N° délibération : CP/2018-AVR/07.05

Montant affecté : 50 000 €

Direction / Service : DiTEE - STEEC

ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT DE L'AVANCE REMBOURSABLE

Je soussigné, Nom, Prénom, GARDETTE Jean-Paul
Représentant l'organisme (préciser la raison sociale) : FCEA
En qualité de (préciser la fonction) : Président

M'engage par la présente :

- à respecter l'échéancier de remboursement de l'avance remboursable pour un montant de 50 000 € attribuée par délibération de la Commission Permanente du 13/04/2018 pour l'installation de grappes photovoltaïques dans le cadre de l'appel à projets "énergies coopératives et citoyennes 2016".
- à respecter les obligations liées à l'attribution de l'avance remboursable

Durée de réalisation : 12 mois

Date démarrage du programme: 16/01/2017 - date fin du programme : 12/10/2020

Nombre d'échéances : 6

Tableau d'amortissement - n° 20180002			
N° échéance	Date limite de remboursement	Montant de l'échéance	Capital restant dû
1	30 avril 2021	8 333.33 €	50 000,00 €
2	31 octobre 2021	8 333.33 €	41 666,67 €
3	30 avril 2022	8 333.33 €	33 333,34 €
4	31 octobre 2022	8 333.33 €	25 000,01 €
5	30 avril 2023	8 333.33 €	16 666,68 €
6	31 octobre 2023	8 333.35 €	8 333,35 €

Nom et qualité du
signataire cachet de
l'entreprise :

Gardette Jean-Paul
Président

Date :

14/05/2018

Signature :

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse

22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9

Tél. 05 61 33 50 50 - www.laregion.fr

Montpellier

201, av. de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 22 80 00 - www.laregion.fr

N°18000674

Page
10/11